



PREFECTURE DE L'EURE

**ARRETE D1/B3/15/712**  
**PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION DU TITRE DE SEJOUR**  
**DANS LE DEPARTEMENT DE L'EURE**

**Le Préfet de l'Eure**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;
- VU le décret du 31/07/2014 nommant M. René BIDAŁ, Préfet de l'Eure ;
- VU la désignation faite par M. le Président de l'Union des maires et des élus de l'Eure ;
- Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture de l'Eure ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La commission du titre de séjour prévue à l'article L.312-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile est constituée comme suit dans le département de l'Eure :

**Présidente** :

- **Mme Christine ROUSSELIN**, Directrice territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration de Rouen ;

**Membres** :

- **M. Guy LEFRAND**, Maire d'Evreux, membre titulaire
- **Mme Karène BEAUVILLARD**, Adjointe au maire d'Evreux, membre suppléant
- **M. Pierre-François LÉBOULANGER**, responsable d'unité de contrôle au sein de l'Unité territoriale de l'Eure à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Haute-Normandie, membre titulaire

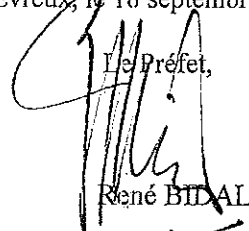
**Article 2** : Les fonctions de rapporteur auprès de la commission sont assurées par le Chef du bureau de l'immigration, de l'intégration, de l'identité et du développement solidaire ou par son représentant.

**Article 3** : A sa demande, le Maire de la commune dans laquelle réside l'étranger concerné, ou son représentant, est entendu.

**Article 4** : L'arrêté D1/B3/14/283 du 26 novembre 2014 portant composition de la commission du titre de séjour est abrogé.

**Article 5** : Madame la Secrétaire Générale de la préfecture de l'Eure est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres de la commission et publié au recueil des actes administratifs.

Evreux, le 18 septembre 2015

  
Le Préfet,  
René BIDAŁ